

# Formation des délégué-e-s

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux délégué-e-s de **mieux appréhender leur rôle** et leurs fonctions au sein de la classe et de l'établissement.
- Permettre aux délégué-e-s de **cerner leurs droits, devoirs et obligations.**
- Préparer les délégués à l'**exercice de leur mandat** d'élu, aux fonctions de représentation, de communication et d'animation.
- Développer leurs capacités **d'actions collectives** et compétences à la vie démocratique.

## THEMES ABORDES

- Rôle et fonction des délégués élèves
- Intervenir auprès des adultes.
- Vérifier et transmettre une information.
- Argumenter et négocier.
- Animer un débat, un groupe, prendre une décision collective.
- Préparer/intervenir et rendre compte du conseil de classe
- Bilan du vécu du 1<sup>er</sup> conseil de classe
- Communiquer
- ...



## Soutenir l'engagement au service de l'intérêt général



Parce que l'établissement scolaire est un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, la Ligue de l'enseignement met son savoir-faire et ses compétences à la disposition des établissements publics.

Etre délégué-e de classe ou CVL est pour beaucoup la première expérience de l'engagement au service des autres, c'est en effet une véritable école de la responsabilité, un passeport pour l'engagement dans la vie de la cité.

Notre action consiste à soutenir l'initiative des jeunes et favoriser leur engagement au sein de leurs établissements scolaires ou de leurs associations.

Les témoignages et les échanges avec les jeunes peuvent être l'occasion de leur donner une vision plus personnelle de l'engagement et de son apport, tant à la société, qu'à l'individu.

Les formations que nous proposons sont adaptées au fonctionnement de chaque instance afin de favoriser le dialogue entre les élèves et les adultes de la communauté éducative.

## Instances participatives

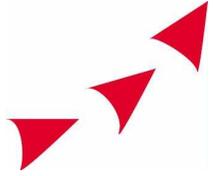
CVL | FSE | MAISON DE LYCEENS | CONSEILS D'ADMINISTRATIONS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux membres des instances élèves et adultes de se connaître
- Découvrir et approfondir les connaissances sur le fonctionnement d'une instance, telle que le C.V.L.
- Développer des compétences en méthodologie de projet
- Déterminer un projet d'action et un échéancier
- Améliorer le fonctionnement du FSE ou MDL.

## THEMES ABORDES

- Le fonctionnement des instances dans un établissement scolaire
- Quel projet mener dans un établissement scolaire ?
- Amélioration du fonctionnement de l'instance concernée



## Favoriser les initiatives et la prise de responsabilité des jeunes

Une " Junior association " est un dispositif qui permet à des jeunes de **moins de 18 ans**, porteurs d'un projet (dans les domaines les plus divers : sportif, culturel, accès à la citoyenneté...), de se regrouper pour **mettre en œuvre ce projet**, dans un cadre offrant une certaine sécurité, et avec l'appui d'une personne relais présente dans chaque département.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Amener les jeunes à prendre en compte les étapes de la **construction d'un projet** (recherche de financement, rencontre avec des élus...)
- Permettre aux jeunes de **mieux appréhender leur rôle** de représentant d'un groupe, **d'exercer des responsabilités.**
- **Optimiser l'insertion sociale des jeunes** dans leur parcours scolaire, professionnel et personnel.

## THEMES ABORDES

- « Qu'est-ce qu'un projet ? »
- Témoignage d'une expérience associative.
- Comment réaliser et construire un projet.
- Structures d'appui et personnes ressources pour la réalisation d'une action.

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

Agir en citoyens

## PROMOUVOIR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ EN PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Donner à chacun la capacité de s'inscrire, de se situer dans la société et d'agir en citoyen est l'enjeu fondamental partagé par l'École et les mouvements d'éducation populaire comme la Ligue de l'enseignement. L'apprentissage de la démocratie, du vivre et du faire ensemble, et le développement du sens critique et des compétences sociales et relationnelles sont au cœur de nos missions.

*La Ligue de l'enseignement bénéficie de l'agrément AECEP : Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public. Cet agrément est délivré nationalement et par académies. Il garantit la laïcité de l'association face aux risques sectaires. Il est un gage de sérieux et de non substitution des actions et peut permettre l'intervention dans l'établissement scolaire, en classe, hors temps scolaire....*

*Notre mouvement est soutenu par le CD 31 dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen.*

### Principes qui guident notre action :

- 1/ L'éducabilité **de tous** : enfants, jeunes ou adultes, sans aucune exception.
- 2/ Respect et application effective de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.
- 3/ Les enfants, les jeunes et les adultes sont aussi **les acteurs impliqués** de leur éducation et de leurs apprentissages.
- 4/ L'utilisation de **méthodes d'animation actives et coopératives** permettant l'expression, la participation, l'expérimentation et l'acquisition ou valorisation de savoirs, savoir-être, savoir-faire indispensables à l'exercice de la citoyenneté.
- 5/ Agir en **partenariat** : chaque action ou projet est **co-élaboré avec** l'établissement (collège, lycée, CFA) .....

Ce qui signifie :

- une volonté politique **d'agir en coopération**,
- un diagnostic partagé et des **objectifs définis en commun**,
- des réponses construites à partir des compétences de chacun dans une recherche de **complémentarité éducative**,
- un bilan collectif **partagé**.

6/ Charte" de fonctionnement :

**Bienveillance, Ecoute, Respect, Confiance dans le groupe. Refus du prosélytisme abusif.**

**MAIS AUSSI... Des ateliers de prévention du harcèlement entre pairs, d'éducation à l'égalité filles-garçons...**

**Des ciné-débats  
...Des actions de solidarités...  
Des expositions, des formations  
Bafa, PSC1 ...**

FÉDÉRATION HAUTE-GARONNE

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

## Partenaire de l'enseignement public pour **PROMOUVOIR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ**

Formation des élus collégiens et lycéens :  
délégués élèves, CVL/ CVC, MDL, ...

Appui aux projets collégiens/ lycéens  
d'intérêt général.

Accompagnement de l'expression individuelle  
et collective.

Education aux médias ...

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31**  
43 CHEMIN DE LA GARONNE  
CS 12441 31085 TOULOUSE CEDEX 2

Pôle Animation Educative : Tél. 05.81.31.03.29  
c/o : [pbucherie@ligue31.org](mailto:pbucherie@ligue31.org) ou [prulie@ligue31.org](mailto:prulie@ligue31.org)

# Formation des délégué-e-s

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux délégué-e-s de **mieux appréhender leur rôle** et leurs fonctions au sein de la classe et de l'établissement.
- Permettre aux délégué-e-s de **cerner leurs droits, devoirs et obligations.**
- Préparer les délégués à **l'exercice de leur mandat** d'élu, aux fonctions de représentation, de communication et d'animation.
- Développer leurs capacités **d'actions collectives** et compétences à la vie démocratique.

## THEMES ABORDES

- Rôle et fonction des délégués élèves
- Intervenir auprès des adultes.
- Vérifier et transmettre une information.
- Argumenter et négocier.
- Animer un débat, un groupe, prendre une décision collective.
- Préparer/intervenir et rendre compte du conseil de classe
- Bilan du vécu du 1<sup>er</sup> conseil de classe
- Communiquer
- ...



## Soutenir l'engagement au service de l'intérêt général



Parce que l'établissement scolaire est un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, la Ligue de l'enseignement met son savoir-faire et ses compétences à la disposition des établissements publics.

Etre délégué-e de classe ou CVL est pour beaucoup la première expérience de l'engagement au service des autres, c'est en effet une véritable école de la responsabilité, un passeport pour l'engagement dans la vie de la cité.

Notre action consiste à soutenir l'initiative des jeunes et favoriser leur engagement au sein de leurs établissements scolaires ou de leurs associations.

Les témoignages et les échanges avec les jeunes peuvent être l'occasion de leur donner une vision plus personnelle de l'engagement et de son apport, tant à la société, qu'à l'individu.

Les formations que nous proposons sont adaptées au fonctionnement de chaque instance afin de favoriser le dialogue entre les élèves et les adultes de la communauté éducative.

## Instances participatives

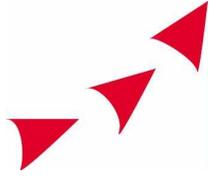
CVL | FSE | MAISON DE LYCEENS | CONSEILS D'ADMINISTRATIONS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux membres des instances élèves et adultes de se connaître
- Découvrir et approfondir les connaissances sur le fonctionnement d'une instance, telle que le C.V.L.
- Développer des compétences en méthodologie de projet
- Déterminer un projet d'action et un échéancier
- Améliorer le fonctionnement du FSE ou MDL.

## THEMES ABORDES

- Le fonctionnement des instances dans un établissement scolaire
- Quel projet mener dans un établissement scolaire ?
- Amélioration du fonctionnement de l'instance concernée



## Favoriser les initiatives et la prise de responsabilité des jeunes

Une " Junior association " est un dispositif qui permet à des jeunes de **moins de 18 ans**, porteurs d'un projet (dans les domaines les plus divers : sportif, culturel, accès à la citoyenneté...), de se regrouper pour **mettre en œuvre ce projet**, dans un cadre offrant une certaine sécurité, et avec l'appui d'une personne relais présente dans chaque département.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Amener les jeunes à prendre en compte les étapes de la **construction d'un projet** (recherche de financement, rencontre avec des élus...)
- Permettre aux jeunes de **mieux appréhender leur rôle** de représentant d'un groupe, **d'exercer des responsabilités.**
- **Optimiser l'insertion sociale des jeunes** dans leur parcours scolaire, professionnel et personnel.

## THEMES ABORDES

- « Qu'est-ce qu'un projet ? »
- Témoignage d'une expérience associative.
- Comment réaliser et construire un projet.
- Structures d'appui et personnes ressources pour la réalisation d'une action.

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

Agir en citoyens

## PROMOUVOIR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ EN PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Donner à chacun la capacité de s'inscrire, de se situer dans la société et d'agir en citoyen est l'enjeu fondamental partagé par l'École et les mouvements d'éducation populaire comme la Ligue de l'enseignement. L'apprentissage de la démocratie, du vivre et du faire ensemble, et le développement du sens critique et des compétences sociales et relationnelles sont au cœur de nos missions.

*La Ligue de l'enseignement bénéficie de l'agrément AECEP : Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public. Cet agrément est délivré nationalement et par académies. Il garantit la laïcité de l'association face aux risques sectaires. Il est un gage de sérieux et de non substitution des actions et peut permettre l'intervention dans l'établissement scolaire, en classe, hors temps scolaire....*

*Notre mouvement est soutenu par le CD 31 dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen.*

### Principes qui guident notre action :

- 1/ L'éducabilité **de tous** : enfants, jeunes ou adultes, sans aucune exception.
- 2/ Respect et application effective de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.
- 3/ Les enfants, les jeunes et les adultes sont aussi **les acteurs impliqués** de leur éducation et de leurs apprentissages.
- 4/ L'utilisation de **méthodes d'animation actives et coopératives** permettant l'expression, la participation, l'expérimentation et l'acquisition ou valorisation de savoirs, savoir-être, savoir-faire indispensables à l'exercice de la citoyenneté.
- 5/ Agir en **partenariat** : chaque action ou projet est **co-élaboré avec** l'établissement (collège, lycée, CFA) .....

Ce qui signifie :

- une volonté politique **d'agir en coopération**,
- un diagnostic partagé et des **objectifs définis en commun**,
- des réponses construites à partir des compétences de chacun dans une recherche de **complémentarité éducative**,
- un bilan collectif **partagé**.

6/ Charte" de fonctionnement :

**Bienveillance, Ecoute, Respect, Confiance dans le groupe. Refus du prosélytisme abusif.**

**MAIS AUSSI... Des ateliers de prévention du harcèlement entre pairs, d'éducation à l'égalité filles-garçons...**

**Des ciné-débats  
...Des actions de solidarités...  
Des expositions, des formations  
Bafa, PSC1 ...**

FÉDÉRATION HAUTE-GARONNE

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

## Partenaire de l'enseignement public pour **PROMOUVOIR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ**

Formation des élus collégiens et lycéens :  
délégués élèves, CVL/ CVC, MDL, ...

Appui aux projets collégiens/ lycéens  
d'intérêt général.

Accompagnement de l'expression individuelle  
et collective.

Education aux médias ...

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31**  
43 CHEMIN DE LA GARONNE  
CS 12441 31085 TOULOUSE CEDEX 2

Pôle Animation Educative : Tél. 05.81.31.03.29  
c/o : [pbucherie@ligue31.org](mailto:pbucherie@ligue31.org) ou [prulie@ligue31.org](mailto:prulie@ligue31.org)

# Formation des délégué-e-s

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux délégué-e-s de **mieux appréhender leur rôle** et leurs fonctions au sein de la classe et de l'établissement.
- Permettre aux délégué-e-s de **cerner leurs droits, devoirs et obligations.**
- Préparer les délégués à **l'exercice de leur mandat** d'élu, aux fonctions de représentation, de communication et d'animation.
- Développer leurs capacités **d'actions collectives** et compétences à la vie démocratique.

## THEMES ABORDES

- Rôle et fonction des délégués élèves
- Intervenir auprès des adultes.
- Vérifier et transmettre une information.
- Argumenter et négocier.
- Animer un débat, un groupe, prendre une décision collective.
- Préparer/intervenir et rendre compte du conseil de classe
- Bilan du vécu du 1<sup>er</sup> conseil de classe
- Communiquer
- ...



## Soutenir l'engagement au service de l'intérêt général



Parce que l'établissement scolaire est un lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, la Ligue de l'enseignement met son savoir-faire et ses compétences à la disposition des établissements publics.

Etre délégué-e de classe ou CVL est pour beaucoup la première expérience de l'engagement au service des autres, c'est en effet une véritable école de la responsabilité, un passeport pour l'engagement dans la vie de la cité.

Notre action consiste à soutenir l'initiative des jeunes et favoriser leur engagement au sein de leurs établissements scolaires ou de leurs associations.

Les témoignages et les échanges avec les jeunes peuvent être l'occasion de leur donner une vision plus personnelle de l'engagement et de son apport, tant à la société, qu'à l'individu.

Les formations que nous proposons sont adaptées au fonctionnement de chaque instance afin de favoriser le dialogue entre les élèves et les adultes de la communauté éducative.

## Instances participatives

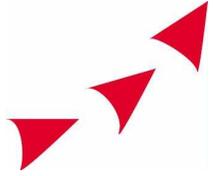
CVL | FSE | MAISON DE LYCEENS | CONSEILS D'ADMINISTRATIONS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Permettre aux membres des instances élèves et adultes de se connaître
- Découvrir et approfondir les connaissances sur le fonctionnement d'une instance, telle que le C.V.L.
- Développer des compétences en méthodologie de projet
- Déterminer un projet d'action et un échéancier
- Améliorer le fonctionnement du FSE ou MDL.

## THEMES ABORDES

- Le fonctionnement des instances dans un établissement scolaire
- Quel projet mener dans un établissement scolaire ?
- Amélioration du fonctionnement de l'instance concernée



## Favoriser les initiatives et la prise de responsabilité des jeunes

Une " Junior association " est un dispositif qui permet à des jeunes de **moins de 18 ans**, porteurs d'un projet (dans les domaines les plus divers : sportif, culturel, accès à la citoyenneté...), de se regrouper pour **mettre en œuvre ce projet**, dans un cadre offrant une certaine sécurité, et avec l'appui d'une personne relais présente dans chaque département.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Amener les jeunes à prendre en compte les étapes de la **construction d'un projet** (recherche de financement, rencontre avec des élus...)
- Permettre aux jeunes de **mieux appréhender leur rôle** de représentant d'un groupe, **d'exercer des responsabilités.**
- **Optimiser l'insertion sociale des jeunes** dans leur parcours scolaire, professionnel et personnel.

## THEMES ABORDES

- « Qu'est-ce qu'un projet ? »
- Témoignage d'une expérience associative.
- Comment réaliser et construire un projet.
- Structures d'appui et personnes ressources pour la réalisation d'une action.

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

Agir en citoyens

## PROMOUVOIR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ EN PARTENARIAT AVEC LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Donner à chacun la capacité de s'inscrire, de se situer dans la société et d'agir en citoyen est l'enjeu fondamental partagé par l'École et les mouvements d'éducation populaire comme la Ligue de l'enseignement. L'apprentissage de la démocratie, du vivre et du faire ensemble, et le développement du sens critique et des compétences sociales et relationnelles sont au cœur de nos missions.

*La Ligue de l'enseignement bénéficie de l'agrément AECEP : Association Educative Complémentaire de l'Enseignement Public. Cet agrément est délivré nationalement et par académies. Il garantit la laïcité de l'association face aux risques sectaires. Il est un gage de sérieux et de non substitution des actions et peut permettre l'intervention dans l'établissement scolaire, en classe, hors temps scolaire....*

*Notre mouvement est soutenu par le CD 31 dans le cadre du Parcours Laïque et Citoyen.*

### Principes qui guident notre action :

- 1/ L'éducabilité **de tous** : enfants, jeunes ou adultes, sans aucune exception.
- 2/ Respect et application effective de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**.
- 3/ Les enfants, les jeunes et les adultes sont aussi **les acteurs impliqués** de leur éducation et de leurs apprentissages.
- 4/ L'utilisation de **méthodes d'animation actives et coopératives** permettant l'expression, la participation, l'expérimentation et l'acquisition ou valorisation de savoirs, savoir-être, savoir-faire indispensables à l'exercice de la citoyenneté.
- 5/ Agir en **partenariat** : chaque action ou projet est **co-élaboré avec** l'établissement (collège, lycée, CFA) .....

Ce qui signifie :

- une volonté politique **d'agir en coopération**,
- un diagnostic partagé et des **objectifs définis en commun**,
- des réponses construites à partir des compétences de chacun dans une recherche de **complémentarité éducative**,
- un bilan collectif **partagé**.

6/ Charte" de fonctionnement :

**Bienveillance, Ecoute, Respect, Confiance dans le groupe. Refus du prosélytisme abusif.**

**MAIS AUSSI... Des ateliers de prévention du harcèlement entre pairs, d'éducation à l'égalité filles-garçons...**

**Des ciné-débats  
...Des actions de solidarités...  
Des expositions, des formations  
Bafa, PSC1 ...**

FÉDÉRATION HAUTE-GARONNE

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

## Partenaire de l'enseignement public pour PROMOUVOIR L'EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Formation des élus collégiens et lycéens :  
délégués élèves, CVL/ CVC, MDL, ...

Appui aux projets collégiens/ lycéens  
d'intérêt général.

Accompagnement de l'expression individuelle  
et collective.

Education aux médias ...

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 31**  
43 CHEMIN DE LA GARONNE  
CS 12441 31085 TOULOUSE CEDEX 2

Pôle Animation Educative : Tél. 05.81.31.03.29  
c/o : [pbucherie@ligue31.org](mailto:pbucherie@ligue31.org) ou [prulie@ligue31.org](mailto:prulie@ligue31.org)